



# Echo de la mare

Bulletin municipal de la commune de Mittainville – juillet 2022 - n°77



## Edito

C'est avec beaucoup de joie partagée que nous vous souhaitons un bel été.

Enfin les retrouvailles, les fêtes des voisins, les sorties scolaires, notre petit marché régaland les papilles, les rendez-vous proposés comme les marchés de Printemps et d'Automne, le prometteur feu d'artifice orchestré par le comité des fêtes, ... c'est donc avec plein d'espoir que nous pourrons nous retrouver à la rentrée pour échanger sur les projets et travaux mittainvillois.

Cet Echo vous en donne un petit aperçu. Un rapide passage sur les finances locales, celles qui donnent le « la » aux dures mélodies du quotidien : entretien des bâtiments, réparations en tout genre, rénovation énergétique..., qui s'insèrent dans un contexte économique national pessimiste.

Alors cet été, caniculaire ou orageux, autoroutier ou local, pour chacun sera un petit trait d'union entre hier et demain pour être en forme à la rentrée scolaire qui aura son lot de nouveautés.

N'oubliez pas de vous faire connaître auprès du CCAS/Mairie si besoin. Prenez soin de vous, sortez, riez, reposez-vous et comptez sur nous.

*Corinne Rostan*

# Budget de la commune 2022

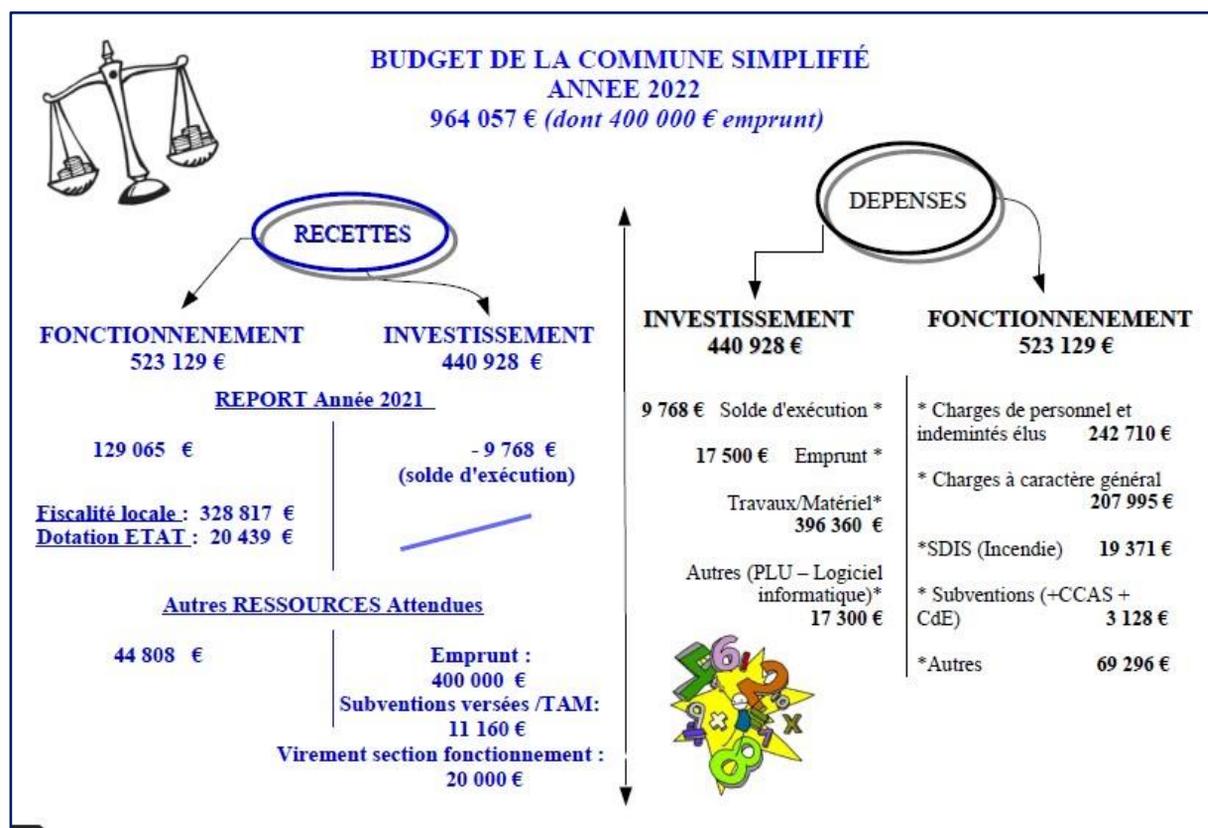
Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Il est un acte de prévision car il constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et des dépenses à réaliser et il est également un acte d'autorisation car il est l'acte juridique par lequel le maire - organe exécutif de la collectivité locale - est autorisé à engager les dépenses votées par conseil municipal.

Chaque année, nous avons la volonté de vous présenter le budget de notre commune et de vous apporter, si ce n'est des explications dans leurs détails, tout au moins des informations. L'exercice demeure difficile eu égard à la complexité des réformes budgétaires et de la baisse de l'investissement de l'État dans les finances locales.

L'État demande aux collectivités locales de participer à l'économie. Cela se traduit par une baisse des dotations amorcée depuis 2013. Alors que ces restrictions sont restées sans effet sur le déficit de l'État ! L'inflation pèse sur le budget local et augmente les coûts de fonctionnement que nous nous devons de considérer dans l'évaluation de certaines charges telles que les combustibles et l'énergie.

C'est sans considérer le FPIC - Fond de Péréquation Intercommunal et Communal - mis en place par la loi de finances 2012 qui a pour vocation à devenir le principal mécanisme d'entraide communal qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Mittainville est assujetti au FPIC. Nous reversons à des communes considérées moins riches.

Heureusement nous pouvons compter sur le Département et la Région pour obtenir des subventions qui nous permettent aujourd'hui et inviteront demain à financer en partie nos projets/besoins. Ces subventions sont calculées sur le HT de chacun de nos investissements.



C'est donc en partie grâce aux subventions et aux taxes participatives locales que notre commune va réaliser les dépenses suivantes :

- la totalité de notre éclairage public sera remplacé par des plateaux LED (vous lirez un article sur le sujet), travaux subventionnés par la Région et le Département,
- A venir courant dernier semestre 2022 une première phase de travaux de l'église budgétée et provisionnée sur la part d'emprunt,
- les travaux de mises aux normes électriques des bâtiments communaux planifiés en octobre 2022,
- les travaux de rénovation d'une salle de classe et du sas du dortoir dès juillet,
- Le changement de nos panneaux de signalisation au carrefour de St Lucien, subventionnés à 70% par le département,
- L'installation de câbles internet permettant à la salle de classe, salle du conseil municipal et bureau du maire d'avoir une connexion WIFI fiable,
- 3 capteurs CO2 (devenus obligatoires) pour chacune des classes, financés en partie par l'Education Nationale,
- du matériel de bureau, du matériel pour l'entretien de nos bâtiments et espaces verts, du matériel de motricité pour notre école,
- des stores dans les bureaux administratifs et salle de classe, ...

Nous vous avons parlé de notre Eglise. Pour sa restauration, la commune a été obligée d'emprunter 400 000€ car le principe est simple : nous ne pouvons réaliser des travaux quels qu'ils soient qu'à la seule condition d'avoir la trésorerie. C'est uniquement à l'issue des travaux que la commune perçoit les subventions accordées.

Cet investissement est nécessaire au maintien de notre patrimoine. L'emprunt a été contracté au plus bas des taux et à des conditions d'exécution faciles pour la mise en oeuvre des différentes phases de travaux. Les subventions auprès du Département, de la DRAC, de la Préfecture soulageront le budget de la commune et nous permettront de lancer en parallèle notre projet de salle des fêtes et/ou cantine. Mais pour cela nous y travaillerons fin 2022 et vous associerons au projet début 2023.

Et pour ce qui nous concerne plus directement, encore une fois cette année, nous vous demanderons un effort financier. Comme l'année passée nous avons voté à l'unanimité une augmentation de la taxe foncière qui devrait représenter une hausse de nos impôts de 40€ en moyenne pour l'année 2022/foyer fiscal. Le budget de la commune a supporté une baisse de la dotation de la taxe d'habitation par la contribution du coefficient correcteur dont je vous parlais dans l'article concernant le budget 2021. Il sera, sur les années 2022 et 2023, réajusté et devrait disparaître dès 2024. C'est la raison pour laquelle, et je m'y engage, je ne proposerai pas d'augmentation des impôts fonciers dès 2023.

Pour conclure, à titre personnel, je déplore que l'augmentation d'impôts ne soient liée à la seule volonté d'investir pour notre commune mais davantage suggérée par des mesures restrictives étatiques qui nous dépassent.

# Ecole

Lundi 30 mai, notre école était déserte. Deux cars ont emmené les enfants, l'équipe enseignante et les accompagnateurs à PARIS. Les élèves de mesdames Bernard et Sautereau ont commencé leur journée par la visite du Sénat quand les maternelles de Madame Morucci gambadaient dans le jardin des Tuileries. Ils ont pu profiter des jeux, et découvrir les statues et fontaines.

Après un pique-nique bien mérité, tout ce petit monde est allé au Musée en Herbe découvrir l'exposition "SPEEDY GRAPHITO et les mondes imaginaires" et répartis par ateliers créatifs, ils ont joué à être artiste.

Créé en 1975, le **Musée en Herbe** est un précurseur en médiation culturelle. Il figure aujourd'hui comme un professionnel reconnu pour sa pédagogie active adaptée au jeune public et dans la conception d'expositions à double niveau de lecture, associant parents et enfants dans une complicité de partage et de plaisir.



Saluons les talents de nos écoliers

Pendant que nous étions au Sénat, les GS se sont promenés au Jardin des Tuileries.

Puis nous nous sommes rejoints pour le pique-nique.

Après le repas, nous nous sommes dirigés vers le Musée en Herbe, nous sommes passés à côté de la Pyramide du Louvre.

au musée en Herbe, nous avons découvert Speedy Graphito. Nous avons une mission : trouver Lapinture. Pour répondre à cette énigme, nous avons traversé plusieurs univers et finalement nous avons découvert Lapinture sur le dernier tableau.

Mier, nous sommes partis à Paris en bus :  
les maternelles dans un bus, les Élémentaires  
dans un autre.

Pendant le trajet, nous avons vu la tour TF1,  
le Parc des princes, la tour Eiffel, la  
montgolfière du parc Citroën.  
Le bus nous a déposés devant le Sénat.

Nous avons pu observer plusieurs Arienne.  
Dans l'hémicycle, nous avons constaté les  
348 sièges rouges réservés aux sénateurs,  
certains places ont une médaille comme  
Clémenceau et Victor Hugo.

Le 09 juin, c'était à Versailles, dans le parc du Château, que nos élèves se sont rendus. Une horde de paparazzis les ont accueillis !!! Merci aux parents accompagnateurs.

Dès 10h30, par groupe, ils ont participé à un parcours organisé par l'USEP dans les jardins. Toute la matinée, sous forme de parcours/questions ils ont déambulé et observé toutes les colonnes, statues, fontaines... de Versailles. Après un bon pique-nique, les enfants ont découvert le Château et ses façades extérieurs.



# Abordage de pirates à Mittainville



Le 22 mai dernier, sous les embruns marins, le tranquille village de Mittainville a été pris à l'abordage par une vingtaine de petits moussaillons. Ils ont navigué entre différentes îles (île des pirates, île des tortues, île des Robinson, île du volcan) afin d'affronter des épreuves et énigmes. Après leur périple, ils ont ramené la phrase magique pour les plus grands et une histoire contée pour les plus petits. Nos moussaillons ont ainsi pu accéder au trésor et gagner des chocolats ainsi que leur titre de pirate aguerri ! Bravo à tous et merci d'avoir affronté nos épreuves !



# Ambiance festive avec l'AMARE



Ce samedi 25 juin a eu lieu la fête de l'été de l'AMARE. Malgré la pluie, qui n'était pas invitée, la salle Fernand Château a accueilli tous les enfants de l'école et leurs parents dans une ambiance festive. Ballons, banderoles, stands de kermesse, ateliers de maquillage et de tresses, musique retentissante et jeux de lumières de la boom, volontaires super motivés, cris de joie des enfants et bonne odeur de crêpes : autant d'ingrédients qui ont contribué à la réussite de cette journée. Les enfants ont enchaîné les stands, les lots gagnés, les parts de gâteau, pour après repartir danser, bref la fête a battu son plein. Tout le monde est reparti avec des étoiles plein les yeux. C'est le signe que les grandes vacances approchent ... L'équipe de l'AMARE vous retrouvera très vite dès la rentrée pour de nouvelles aventures. Elle souhaite remercier une dernière fois toutes les personnes qui se sont investies dans cette fête et vous souhaite un très bel été à tous.





## Réduire les nuisances liées à la lumière artificielle pour la santé et l'environnement

La lutte contre la pollution lumineuse est un sujet dont on mesure de plus en plus l'importance, tant sur le plan de la santé humaine que celle des espèces animales et végétales. A cette action, le Conseil Municipal y est sensible et a décidé de s'inscrire dans de nouvelles pratiques. La première est le remplacement du parc éclairage public, aujourd'hui essentiellement équipé de lampes Sodium Haute Pression [SHP], par des **plateaux lumineux LED**. Pour ce faire, l'investissement voté au budget prévoit le remplacement de 89 lampes SHP dont le coût sera financé à 70% par une subvention départementale.

Les bénéfices attendus sont :

- un flux lumineux dirigé vers le sol (absence de pollution lumineuse au dessus de l'horizontal)
- diminution de la consommation de 51W au lieu de 180W (lampe SHP)
- augmentation de la durée de vie des lampes de 50 000 heures au lieu de 20 000 heures.

La deuxième mesure est la **trame noire** [TN]. Elle désigne l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité qui vise à protéger les axes de déplacement des animaux nocturnes entre leurs lieux de vie, de reproduction, de repos et d'approvisionnement. Cette mesure consiste en l'extinction de l'éclairage nocturne. En plus d'avoir une action écologique, elle permet également une diminution de consommation donc de coûts. Dans notre village, cela se caractérise par une programmation de l'éclairage, l'hiver.

Cette action, en faveur de la biodiversité, est soutenue par la Région qui octroie une subvention à hauteur de 20% aux installations rénovées.

Conscients que l'éclairage public ne satisfait pas tout le monde, nous souhaitons permettre à chacun d'associer à ces enjeux écologiques la nécessité de conserver nos lanternes pour sécuriser les déplacements des uns et en rassurer d'autres, qui, la nuit tombante apprécie un peu de lumière.

## Installation de nichoirs à mésanges

Afin de lutter contre les chenilles processionnaires, nous avons installé plusieurs nichoirs à mésanges. Merci à Catherine pour la réalisation des nichoirs, et à Jérôme pour leur installation.



# Projet ERRE

Élu.e.s Rural.e.s Relais de Égalité

Des maires au service des maires ... A la suite du Congrès 2021 consacré à "la Femme, la République, la Commune", l'Association des Maires Ruraux [AMR] s'est portée candidate à un appel à manifestation d'intérêt interministériel visant à mettre en place des actions adaptées aux spécificités des territoires ruraux en faveur des femmes, autour de 3 axes :

- L'accès aux droits
- la prévention et la lutte contre la violence faite aux femmes
- l'autonomie économique et l'insertion professionnelle

Le projet ERRE, présenté par l'AMRF a été retenu. Il s'inscrit dans un contexte où la moitié des féminicides ont lieu dans des zones rurales. Ce projet vise la mise en place d'actions adaptées aux femmes en milieu rural. La première action pour chacune des communes adhérentes à l'AMR sera de nommer un élu.e local, sur la base du volontariat, élu.e qui, de par sa place spécifique de proximité, aura le rôle d'être le référent communal pour recevoir les témoignages des victimes, de les accompagner dans leurs démarches et de les orienter vers les professionnels adéquats. Mittainville adhère depuis de nombreuses années à l'Association des Maires Ruraux 78. L'association est un soutien pour notre commune de part les échanges d'expériences, de pratiques et de conseils entre maires ruraux ; les partenaires ; les conseils juridiques. Souhaitant aujourd'hui conserver cette dynamique et puits de ressources, qui pour nous, petite commune rurale nous permet d'être entendue dans la "grande cour politique" en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques pour défendre nos enjeux spécifiques à notre ruralité, j'ai, spontanément répondu à l'appel à candidature au Conseil d'Administration de l'AMR78 comme je me suis proposée élu.e référent départemental (78) pour répondre aux exigences du projet ERRE et animer le réseau départemental regroupant les relais communaux du département en lien avec les acteurs locaux impliqués dans le domaine de la lutte contre la violence intrafamiliale.

Madame Ducourtioux Brigitte, conseillère municipale, m'assistera dans cette démarche et sera désormais le "relais de l'égalité » communal. Elue par le conseil municipal du 02 juin 2022, Madame Ducourtioux recevra une formation dans le cadre de la lutte contre la violence faite aux femmes et toute forme de discrimination. Son rôle sera, dans le respect du devoir de discrétion et de confidentialité, de : repérer et/ou recueillir la première parole de la victime ; d'orienter et accompagner vers les structures et professionnels spécialisés ; impulser des actions de sensibilisation.

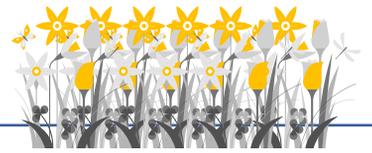
## Urba : Révision du PLU

La révision de notre Plan Local Urbanisme est désormais lancée. Le planning des actions à mener est posé. Ensemble, nous aurons des décisions à prendre.

La phase d'étude qui prévoit la réalisation du dossier et le calage des réunions s'établira sur les mois de juin et juillet. Elle se prolongera jusqu'à septembre en cas d'ajustements. Par arrêté du maire, une décision de mise à enquête publique du projet de modification du PLU annoncera une date qui, si l'étude ne prend pas de retard, devrait être début 2023.

Mais n'attendons pas pour en parler ensemble. Aussi, après ce bel et chaud été, que madame Météo nous prévoit, nous vous inviterons à échanger nos points de vue autour de tables rondes/d'ateliers de réflexion.

# Notre marché de Printemps



Dimanche 10 avril, 8h30, face à la mare de Mittainville on s'active:

Ils sont une douzaine d'exposants à venir s'installer, déployer tables et tentes. Tous sont de la région, c'était un des critères que s'était fixé la commission animation et culture : organiser un marché avec des artisans de bouche locaux et travaillant des produits de qualité.

Le soleil est au rendez-vous, le comité des fêtes a concocté de quoi déjeuner sur place, et quelques parents d'élèves de l'AMARE ont préparé des gâteaux pour régaler petits et grands. Vous avez peut-être pris le temps d'un café *chez Arlos*, de vous rafraîchir avec une *bière La Voisine*, ou bien de déguster une douceur végétale chez *Les Voisinettes*. Et dans votre panier : le pain de *Droué sur Drouette*, le saumon de *La Boissière Ecole*, les fromages de *la Ferme de la Tremblaye*, des bocaux de *La Ferme des 3 Îlots*, les saucissons *Des Hommes et des Boeufs*, et des préparations salées ou sucrées des *Gourmand'ines*. Et bien sûr, dorénavant, les confitures de Michèle Serinet s'invitent sur votre table à tous vos petits déjeuners !

Un grand et chaleureux merci à tous nos exposants que nous espérons retrouver très vite !

Cette première édition s'est déroulée sous le signe de la convivialité, de la joie de se retrouver et, nous espérons, avec de belles découvertes gourmandes.

En attendant notre deuxième édition, Ralph et Julien de *La Pioche du Gout* vous attendent chaque vendredi sur notre marché gourmand. Sans oublier Dominique de *Épicez-vous la vie*, qui vient une fois par mois nous régaler avec ses épices, ses huiles et vinaigres, ainsi que le foodtruck les **Curry du Monde** qui sera les jeudis soir sur la place de la mairie.



# Rue des ruelles en fête



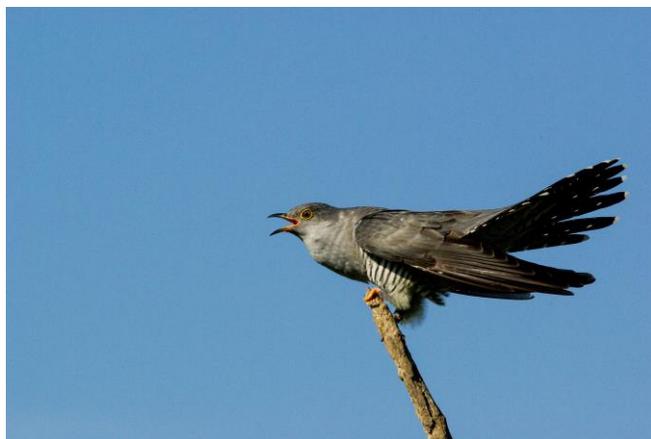
Une riveraine raconte : « Fin mai 2019, une idée a germé dans la tête de deux de nos anciens de la rue : et si on faisait une fête des voisins. Il y a beaucoup de nouveaux dans la rue, cela nous permettrait de les connaître. Alors nous nous sommes lancés avec des petits messages dans les boîtes aux lettres... Voilà comment a commencé pour nous cette fête. Chacun apporte barnums, tables, chaises, quelques ballons (pas de fête sans ballons), terrines de pâté, barbecue, cakes, salades composées, fromages, pain sans oublier les desserts .Tout cela composa un repas pantagruélique dans la bonne humeur. Toutes les générations étaient présentes. Le plaisir de se retrouver, de faire connaissance, de mettre un nom sur les visages croisés quelques fois, la joie des enfants, un temps idéal... Tous ces ingrédients ont fait apprécier ce bon moment convivial. Ce dimanche 1er juin 2019 fut mémorable pour une trentaine de personnes présentes à cette première. Le COVID a freiné notre ardeur mais qu'à cela ne tienne, ce n'est que partie remise. Le 19 septembre 2021, nous revoilà partis pour faire la fête. Nous en avons besoin, cela nous manquait. Cette année nous avons changé de jardin mais encore une fois presque toute la rue a répondu "présent » en ce dimanche 12 juin 2022. Le moment convivial du déjeuner se poursuit jusqu'en début de soirée mais nous sommes maintenant dimanche soir et toutes les bonnes choses ont malheureusement une fin. Il faut voir les sourires, les bonjours quand on se croise. Si bien qu'il a été décidé de créer un groupe WhatsApp, avec tous les numéros de téléphone, qui permet les échanges du quotidien : "J'ai le COVID, qui peut récupérer mon sapin commandé à l'école ?" "Joyeux Noël" "Bonne année" " Je suis à la recherche d'un motoculteur" "Qui a reçu un message de Veolia ?" "J'ai un petit canapé à donner" "La grêle... bientôt les gondoles rue des Ruelles", les naissances de Clément, celle d'Ethan... La vie quoi ! Finalement cette petite idée qui a germé il y a 3 ans a grandi. Maintenant les jeunes et les anciens partagent et peut-être partageront ce bon moment chaque année, voir même plus souvent selon les derniers désirs exprimés. Merci aux jeunes de prendre le relais pour l'organisation quand les anciens deviennent moins disponibles. Nous souhaitons que cette fête des voisins de la rue des Ruelles se poursuive encore longtemps et peut-être que notre expérience servira à d'autres rues de notre village. Quand on se connaît mieux, quand on accueille les nouveaux venus, quand on peut s'entraider, la vie devient plus agréable. »



# Portrait d'ailleurs...

Encore un grand merci à notre voisin passionné Michel Brugière qui nous présente le **Coucou gris** (*Cuculus canorus*) fait partie de la famille de : Cuculidés .

Taille moyenne environ 32 à 33 cm pour une masse de près de 125 g, avec de longues ailes pointues et une longue queue arrondie . Longévité environ 13 ans. En vol, il ressemble à l'épervier d'Europe, il vole avec des battements d'ailes réguliers, les ailes n'étant que très peu soulevées au-dessus du corps. Il perche souvent seul, sur les lignes et poteaux, les ailes tombant légèrement, alors que la queue est légèrement relevée dans cette position, il a l'air courtaud et court sur pattes. Les mâles adultes ont la tête, l'encolure et le dos gris bleu sans motif. Sur le dessous, la poitrine gris bleu se distingue nettement du ventre rayé, les pattes



sont jaunes, l'iris et le contour des paupières sont jaunes clair, le bec est gris à l'exception de la base, jaune clair. Les femelles adultes apparaissent sous deux variations : l'une grise ressemble au mâle, avec une robe beige roussâtre allant jusqu'au jaune et des rayures foncées sur la poitrine. L'autre, brune, plus rare, se compose de tons bruns roussâtre sur le dessus et la poitrine. A l'âge adulte, le coucou gris se nourrit généralement de chenilles ; il est le seul oiseau à pouvoir digérer les plus velues, des larves et de divers insectes comme des libellules, des criquets et des scarabées ,faut de mieux il se rabat sur les vers de terre. Sa vue est si perçante qu'il peut repérer la tête d'un lombric à plus de 15 à 20 mètres. Solitaire lors de la période de nidification, la femelle coucou est polyandre.

Perchée sur une haute branche, la femelle attend qu'un oiseau quitte son nid pour y pondre son œuf juste avant la saison de couvain. Chaque femelle peut pondre jusqu'à 25 œufs de mai à juin à raison d'un par nid parasité. Le coucou pratique le parasitisme de couvée, qui consiste pour la femelle à pondre dans le nid d'une autre espèce afin que celle-ci assure la couvain de l'œuf puis l'alimentation du jeune individu. La femelle coucou gobe un œuf dans le nid parasité avant d'y pondre le sien, avant de se livrer à sa mystification. Elle s'assure que les parents légitimes soient éloignés. L'œuf du coucou éclot au bout de 12 jours soit 24 à 48 heures plus tôt, l'imposteur emploie cette avance à jeter hors du nid les œufs de ses concurrents dès les premières heures de sa vie. A un mois, il est 30 fois plus gros. Au moindre choc contre son nid, le bébé coucou ouvre grand son bec dans l'attente du repas. La vue de son gosier rouge orangé déclenche chez ses parents adoptifs une irrépressible pulsion de bécquée. Ses cris attirent les prédateurs (renards, belette, rapaces...) et 40 pour cent des coucous sont ainsi dévorés entre 3 et 5 semaines. Normalement, au bout de la 4<sup>ème</sup> semaine, le jeune coucou commence à voler et prend son émancipation. Pendant le mois d'août, il part seul en migration vers l'Afrique ; ses parents naturels s'y rendent un mois plus tôt. Seul un coucou sur vingt parvient à l'âge de s'envoler pour l'Afrique, voyage qui entraîne de nouvelles pertes.



Même s'il est avéré que l'espèce a décliné au cours des dernières décennies, le coucou gris est encore une espèce commune, globalement non menacée, mais il faut être vigilant pour l'avenir du fait des modifications du climat et de l'usage des pesticides. Les coucous ont perdu 25% de leur effectif en France depuis 1990. En Europe, entendre le chant du coucou est un des signes du retour du printemps. Ce chant particulier a été une source d'inspiration pour des chansons comme en Français par exemple, « Dans la forêt lointaine ». Dans certaine région de France, le folklore raconte que si un promeneur a de l'argent en poche lorsqu'il entend le premier coucou de l'année, il sera riche l'année entière.

# La Pioche du goût

À la recherche d'un lieu pour habiter, durant 5 ans, Julien et Ralph ne trouvaient pas leur bonheur. Ils ont visité de jolis petits villages mais à chaque fois quelque chose leur manquait : un petit commerce pour y faire ses courses. Le hasard, au cours de leur périple à la quête d'un lieu de vie, les a amenés à Mittainville. Le coup de cœur pour le village fut immédiat mais encore une fois... pas de commerce! Persuadé d'avoir trouvé l'endroit où poser leurs valises et après de longues discussions ils se sont dit « pourquoi ne pas créer quelque chose...? Un commerce...? L'idée de créer un marché émerge et s'associe à l'image du village. Ayant leurs habitudes à la Plaine de Versailles, Ils ont alors commencé à demander conseil auprès de leurs amis agriculteurs. Leurs réponses furent unanimes : " mais vous êtes fous".



Persuadés que leur idée était la bonne, et aimant les challenges, ils ont contacté des fournisseurs qu'ils appréciaient et qui pour la plupart sont « petits producteurs » qui mettent leur amour dans ce qu'ils produisent, avant de prendre contact avec différentes communes de la région, car pour que ce marché soit viable il fallait ne pas en faire qu'un ! Ils ont essuyé quelques retours négatifs, quelques non retours et quelques réponses favorables. Ils ont fait le choix de privilégier les municipalités dans lesquelles l'accueil fut le plus chaleureux. L'accueil et l'enthousiasme de leur village de cœur les a séduits. Madame Le Maire et le conseil municipal ont tout de suite soutenu leur projet, ce « qui « était primordial ». Pour sa réussite, ils ne cachent pas qu'avec leurs vies professionnelles d'une part et la vie du marché de l'autre, il ne leur reste que peu (voire pas) de temps pour leurs loisirs. Si leurs clients continuent à leur faire confiance, comme ils le font aujourd'hui, ils envisagent de progressivement se diversifier et enrichir leur offre. Leur rêve serait, un jour, d'offrir au village un réel commerce de proximité en gardant la qualité des produits qu'ils proposent. Ils nous précisent qu'à compter du 1er juillet et à la demande expresse de certains de leurs clients, le marché aura lieu les vendredis sur Mittainville de 16h à 20h. Vous pouvez les suivre sur leur compte Instagram : *La pioche du goût*. Avant de nous quitter, Ralph et Julien nous confient qu'ils ont hâte que leur maison soit construite à Mittainville pour enfin vivre dans le village qu'ils aiment tant.

**Rendez-vous à partir de juillet vendredi de 16h à 20h devant la mairie de Mittainville**



# CART et Projet de Territoire

---

Notre village fait partie de la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires, sous l'autorité du Président Thomas Gourlan.

La communauté d'agglomération en 21 points :

- agit pour le développement économique du territoire en créant des rencontres avec les acteurs du tissu économique local et en requalifiant les zones d'activités communautaires
- soutient les communes pour le développement des activités commerciales
- assure la promotion du territoire au travers de l'Office de Tourisme Rambouillet Territoires avec 2 bureaux, l'un à Rambouillet et l'autre à Saint-Arnoult-en-Yvelines
- aménage l'espace communautaire
- se charge de l'instruction d'actes relatifs au droit des sols pour les communes qui le souhaitent
- participe à l'organisation du transport public
- subventionne l'installation de récupérateurs d'eau de pluie et les travaux d'amélioration de l'habitat
- élabore un Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI)
- réalise un diagnostic local de santé
- gère les aires d'accueil permanentes des gens du voyage (Les Essarts-le-Roi, Rambouillet et Saint-Arnoult-en-Yvelines) par Délégation de Service Public et les aires de grand passage
- collecte les déchets des ménages et les déchets assimilés par le biais du SIEED et du SICTOM de la région de Rambouillet
- gère les voiries communautaires (transcoms) et le parking communautaire à la gare SNCF de Gazeran
- engage des actions en faveur de l'environnement et du développement durable au travers de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) et de son Agenda 21
- gère des structures culturelles et sportives avec les 2 établissements du conservatoire Gabriel Fauré (Rambouillet et Saint-Arnoult-en-Yvelines), 2 piscines (Les Essarts-le-Roi et Rambouillet), une base de loisirs (Les Étangs de Hollande, aux Bréviaires), un centre omnisports (Le Perray-en-Yvelines), un gymnase (Les Essarts-le-Roi) et 3 cyberespaces (Raizeux, Rambouillet et Saint-Arnoult-en-Yvelines)
- installe et entretient les terrains multisports et aires de jeux communautaires
- aide au maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap grâce à son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- œuvre dans le domaine de la petite enfance avec un réseau de micro-crèches (gestion par Délégation de Service Public) et un Relais Intercommunal d'Assistants Maternels grâce à son CIAS
- instruit les demandes d'installation d'assainissement non collectif
- contrôle les installations d'assainissement non collectif et les travaux qui en découlent
- organise la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)
- gère les services d'eau potable et d'assainissement collectif avec les communes concernées

Dans le cadre de sa nouvelle gouvernance, le projet de territoire de RAMBOUILLET TERRITOIRES à l'horizon 2030 a été voté.

Thomas Gourland vous le présente : « Ce projet est le fruit de la vision politique des 36 maires et de la réflexion de l'ensemble des conseillers communautaires, des agents communautaires et de l'ensemble des partenaires.

Il prend racine dans la garantie du développement de notre territoire en accueillant une activité économique créatrice de valeur ajoutée, participant au processus de relocalisation, créatrice d'emploi, accompagnant les nécessaires mutations économiques. ; la mise en valeur du patrimoine touristique, tant patrimonial que naturel ; l'amélioration des conditions de déplacement pour les jeunes vers leurs lieux d'études, de loisirs pour les actifs afin de faciliter leurs déplacements quotidiens, et pour les seniors afin d'améliorer leur qualité de vie ; le développement des services de proximité. La culture continuera à se produire sur l'ensemble des communes par le développement de l'enseignement musical et le déploiement de la saison artistique. Les équipements sportifs et de loisirs feront l'objet d'un programme de réhabilitation ambitieux pour le plaisir de toutes les générations. RAMBOUILLET TERRITOIRES poursuivra son action sociale et, en complémentarité avec les autres acteurs, participera à l'amélioration de l'offre de soin. L'accueil de la petite enfance pour couvrir l'ensemble des communes sera renforcé par la création d'autres micro-crèches.

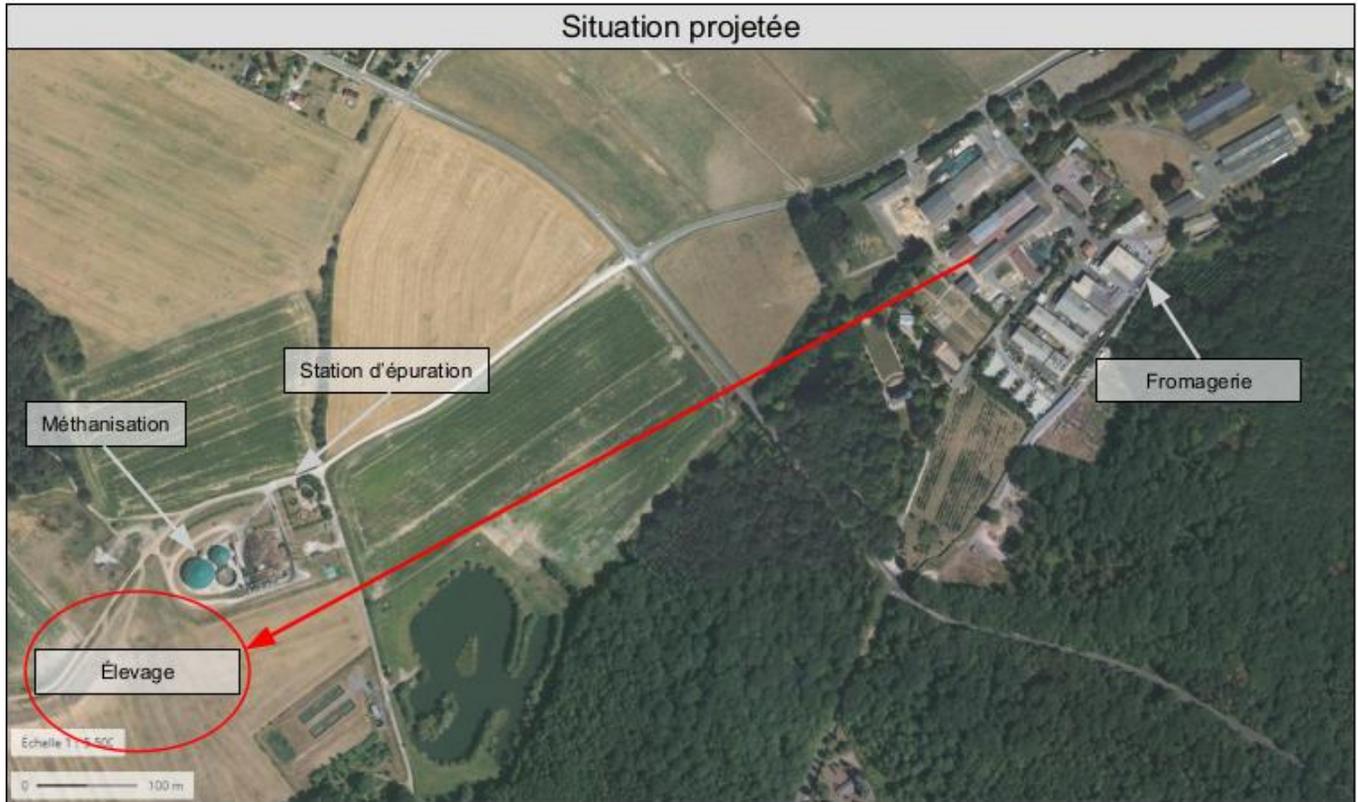
Le projet favorise les productions agricoles et sylvicoles du territoire pour leur offrir des débouchés pérennes. Le développement de l'urbanisme afin d'accueillir les nouveaux venus sans bouleverser les équilibres territoriaux, fruits de décennies d'aménagements concertés sera garanti par la mise en place d'un Plan Local Habitat à travers lequel chacune des communes identifiera les potentiels fonciers réalisables. »

Ambitieux et en concertation avec l'ensemble des maires, garant de la ruralité, ce projet vous concerne. Il sera prochainement mis à disposition en mairie ou consultable sur le site de la CART



# Projet de la Ferme de la Tremblaye

La SC FERME DE LA TREMBLAYE souhaite transférer son élevage de vaches laitières sur la commune de LA BOISSIÈRE-ÉCOLE (78), au lieu-dit « Chemin de la Tremblaye ».



Le projet de la FERME DE LA TREMBLAYE est de délocaliser l'élevage de vaches laitières dans des nouveaux bâtiments afin de :

- agrandir le cheptel pour passer à 280 vaches laitières,
- améliorer les performances technico-économiques de l'élevage,
- répondre au nouveau cahier des charges de l'agriculture biologique,
- répondre aux nouvelles exigences sociales, sociétales et environnementales,
- améliorer les performances environnementales et le bien-être animal.

La tremblaye a ouvert une enquête publique concernant son projet d'extension.

Après lecture du dossier le conseil municipal a émis des questions/remarques qui ont été adressées à la Tremblaye.

Les voici :

➤ Remarque à caractère général :

Le conseil municipal, en ses membres présents, fait la remarque suivante et s'inquiète des risques potentiels : L'industrie des vaches laitières est l'un des principaux contributeurs aux gaz à effet de serre. Le méthane représente environ la moitié de la quantité totale de gaz à effet de serre émise par ce secteur.

➤ Remarques à caractère local :

1] Maltorne

La commune lit les efforts faits pour préserver les eaux de la Maltorne : éloignement des bâtiments, gestion des eaux de pluies et de ruissellements, néanmoins le rejet de la lagune vers le milieu naturel (la Maltorne) interroge sur les risques de pollution.

Les milieux aquatiques seront ils bien protégés de tout rejet direct ?

C'est pourquoi la commune s'interroge sur des analyses de la Maltorne prévues en vue de la garantie de la non-pollution ? Si oui, à quelle fréquence ?

2] Epandage

« Tous les effluents de type lisiers ainsi qu'une partie des fumiers seront envoyés pour traitement vers le site de méthanisation. Le reste des fumiers sera traité par compostage »

Cela veut-il dire que le plan d'épandage en vigueur ne subira aucune modification du fait de l'augmentation des volumes ?

3] Usine de méthanisation

Une des mesures garantit que tous les effluents d'élevage pourront être stockés pendant les périodes ou leur épandage n'est pas autorisé.

Mais nul part n'est évoqué une solution anticipée suite à dysfonctionnement de l'unité de méthanisation eu égard aux délais maximum.

4] Chemin et accès

La commune de Mittainville s'interroge sur les chemins empruntés aujourd'hui par la Société Ferme de la Tremblaye. Considérant que le secteur autour du projet n'alimentera peut-être pas toutes les vaches en leur nombre le plus fort, la commune s'interroge sur la nécessaire circulation de camions déjà opérants en risque d'augmentation.

La Ferme de la Tremblaye prévoit-elle dans ses charges celle de l'entretien du chemin si besoin ?

5] Odeurs et nuisances

La commune de Mittainville (notamment pour ses habitations à 500m du projet) craint d'être importunée par les odeurs et par l'infestation de moustiques du fait de la présence de la lagune. Quelles seront les méthodes utilisées pour limiter ces nuisances ?

6] Contrôle

Pour une meilleure garantie et information, la commune de Mittainville s'interroge sur les contrôles mis en œuvre pour s'assurer de toutes les mesures liées à la protection de l'environnement dans le cadre de l'IPCE présenté.

Quelles sont les procédures de contrôles ? Par qui ? La commune de Mittainville, du fait de la proximité des installations peut-elle escompter sur la transparence des résultats d'analyses et ou contrôles effectués ?

7] Planning

La réalisation du projet s'inscrit dans une échelle de temps. Quelles en sont les phases de réalisation ? (date de début/fin)

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dans un prochain Echo de la Mare pour vous apporter les réponses de la Ferme.



## Une nouvelle habitude à prendre : composter !

Le 5 avril dernier s'est tenue la réunion du comité syndical de SIEED qui gère la collecte de nos déchets ainsi que plusieurs déchetteries autour de notre commune.

Le bilan n'est pas très bon en terme de réduction des déchets, en effet **la production des déchets « ordures ménagères » (poubelle verte) stagne depuis 2014 en kg par habitant et par an**. Il se situe actuellement autour des 230 kg de déchets ordures ménagères par an et par habitant. Le syndicat nous a rappelé que des efforts peuvent encore être faits **très simplement, par le compostage des déchets alimentaires notamment**, qui permettrait de réduire le poids de nos poubelles d'un tiers !

Par ailleurs, **la quantité de déchets verts collectée dans les sacs en porte à porte est passée de 104 kg à 131 kg par habitant entre 2020 et 2021**. Nous vous rappelons que les nouveaux bacs individuels pour les déchets verts remplacent désormais les sacs en papier, la collecte de ces derniers s'arrêtera prochainement.

Diminuer la production de déchets permet de **limiter son empreinte environnementale** et les rejets de gaz à effet de serre. Au niveau local par exemple, la réduction des déchets permet de limiter en partie le recours à l'incinération ou à l'enfouissement.

### N'ayez plus peur de composter !

Ça ne génère pas d'odeur si on régule à la fois l'hydratation et l'apport de matière sèche du bac à compost. Un bac à compost fabriqué par vos soins avec des palettes ou acheté pour la modique somme de 10 euros au siège du SIEED vous permettra d'y mettre vos épluchures, tontes de pelouses, petites branches, feuilles mortes, restes alimentaires (sauf viande, poisson et os).



## Vigilance Canicule



Notre pays connaît régulièrement des épisodes de vagues de chaleur. La période de vigilance saisonnière débute le 1er juin et se prolonge jusqu'au 15 septembre. Les recommandations de prévention vis-à-vis de la chaleur continuent à s'appliquer notamment en cas de circulation du virus Covid au sein de la population.

Dans le cadre du plan canicule, les mairies sont tenues de tenir une liste des personnes âgées, isolées ou handicapées résidant dans leur commune.

Pour notre commune, Corinne ROSTAN a confié au CCAS le soin d'établir un registre nominatif. En cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet, les membres du CCAS mettent en place des mesures spécifiques pour apporter aux bénéficiaires conseils et assistance. Pendant toute cette période, ils seront amenés à prendre régulièrement contact avec les personnes inscrites pour s'assurer que tout va bien et proposeront, si nécessaire, une visite à domicile.

Les membres du CCAS restent vigilants et mobilisés. Rapprochez-vous d'eux si besoin et/ou pour vous faire connaître.

# Un nouveau chantier de dépollution

Peut-être qu'en vous promenant dans les bois du Val, vous avez remarqué une fosse pas très « nature »... ? En effet, depuis plusieurs décennies (siècles?!) une zone située sur un terrain de la commune est utilisée comme décharge illégale. On y trouve de tout : ferrailles, morceaux de voitures, sièges en mousse, barbelés, vieux bidons, restes de pique-nique, résidus de verre et de plastiques en tout genre, on vous en passe et des meilleures ! L'équipe municipale a décidé de prendre à bras le corps la remise en état du site, comme il l'avait été fait précédemment sur la décharge verte de la butte du moulin à Vacheresse. Néanmoins ce chantier sera d'une plus grande envergure et nécessitera davantage de moyens humains et techniques. C'est pourquoi nous lancerons un appel à participation sur plusieurs étapes, aux habitants et aux associations, dans le courant de l'automne prochain.



## Travaux de notre église Saint Rémi ...

Comme annoncé dans l'Echo de la mare de mars dernier, la mairie avec l'accompagnement de l'Agence IngenierY, a lancé la publication de l'appel d'offre relative à la maîtrise d'œuvre pour la restauration de notre église.

Cet appel d'offre a été diffusé dans le bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP). Il bénéficie d'une publicité de quatre semaines à l'issue desquelles la mairie étudiera les offres des maîtres d'œuvres qui auront concouru.

Ce projet de réhabilitation s'échelonnera sur quatre phases :

- étude-diagnostic (second semestre 2022)
- travaux de révision des couvertures et charpentes (2023)
- travaux d'assainissement et reprise des enduits extérieurs (2023-2024)
- travaux de reprise des enduits intérieurs (2024)

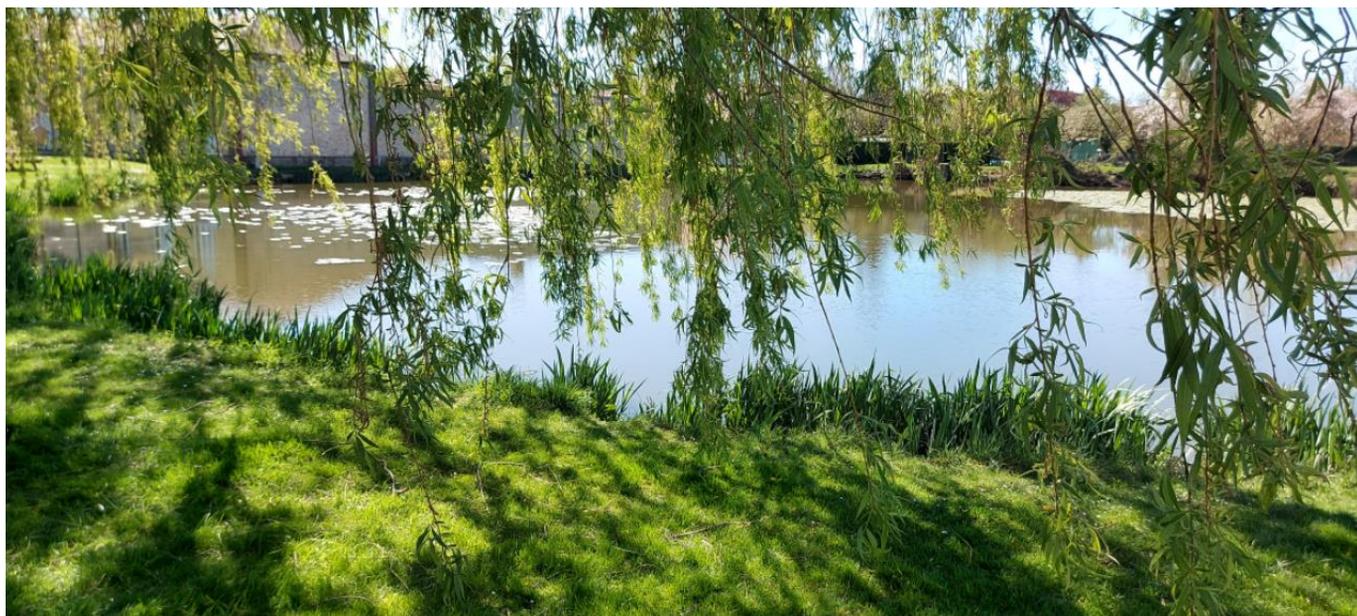
A très bientôt pour la prochaine étape...

Départ du Père Jacques-Bertrand Robert

Après neuf années passées au sein de nos communes et appelé à d'autres fonctions, le Père Jacques-Bertrand Robert quitte notre diocèse. Il sera remplacé par le Père Isidore Zongo qui sera installé par l'Evêque de Versailles le dimanche 11 septembre prochain.

## « Mittainville à travers vos yeux »

Merci à tous les participants au concours et Bravo à Olivier B. pour cette immortalisation de la mare de Mittainville.



On ne lâche rien. Envoyez vos photos par mail : [echomittainville@gmail.com](mailto:echomittainville@gmail.com)  
Un comité réunissant les commissions communication et culture choisira la plus jolie photo qui sera éditée dans l'Echo de la Mare suivant.

**Bonne chance à Tous !**



### Balade MOTO



Un motard mittainvillois propose une jolie sortie moto, un dimanche entre mi-septembre et mi-octobre 2022 (date à déterminer avec les intéressés). Au programme, balade dans le Parc Régional Naturel du Perche (Environ 200 - 250 Kms soit un roulage de 4 à 5 heures). Horaire de départ : 10h00 pour un retour : fin d'après-midi (objectif vers 17h00 - 17h30). Déjeuner : au restaurant sur la route vers 12h00 - 13h00 (repas simple et correct pour ne pas y passer trop de temps).

Nombre de motos max : 8 motos

Pour les personnes intéressées, envoyez un mail d'inscription à [echomittainville@gmail.com](mailto:echomittainville@gmail.com) en précisant vos nom, prénom, e-mail, téléphone, solo ou duo.

Inscrivez-vous vite si vous êtes intéressés car le nombre de place est limité.



## **Feu d'artifice à Mittainville**

**Mercredi 13 juillet au soir**

Le comité des fêtes propose avant le feu d'artifice un repas sur la pelouse de la salle des fêtes. Au menu kir, truite fumée, roti de porc frites salade fromage, dessert, café pour 20€ boissons en supplément.

**Inscriptions avant le 6 juillet au 01 34 85 04 33/03 98**



## **Foire à Tout et partie de pétanques amicale**

**Jeudi 14 juillet**

Le Comité des fêtes organise toute la journée sa traditionnelle Foire à Tout. Une occasion pour venir chiner, vendre et participer à une partie de pétanque amicale qui aura lieu de 14h à 18h.

Restauration rapide sur place sur réservation.

**Inscriptions avant le 6 juillet au 01 34 85 04 33/03 98**



## **Concours de beauté canin**

**Samedi 10 septembre**

Le club du griffon korthals organise un concours de Beauté Canin à Mittainville, place de la mairie. Le griffon d'arrêt à poil dur Korthals est une race de chiens originaire de France. C'est un chien d'arrêt continental né vers les années 1860 dont le nom est dû à un Néerlandais, Eduard Karel Korthals, qui croisa probablement un braque français, un barbet et un pointer. Une vingtaine de chiens seront tenu en laisse et défilent à tour de rôle.



## **Marché d'Automne à Mittainville :**

**Dimanche 02 octobre 2022 de 10h à 18h**

Venez découvrir notre marché artisanal. Exposants artisans d'art et créateurs, ventes et ateliers d'éveil proposés,



## **Marché Mittainville « La Pioche du Goût »**

**Tous les vendredis de 16 h à 20 h**

Venez acheter vos légumes, fruits, pain, oeufs et fromages... sur la place de la mairie.



## **Foodtruck Mittainville « Curry du Monde »**

**Tous les jeudis de 16 h à 20 h**

Venez déguster des spécialités à base de Curry sur la place de la mairie.

# Nettoyons la nature

---

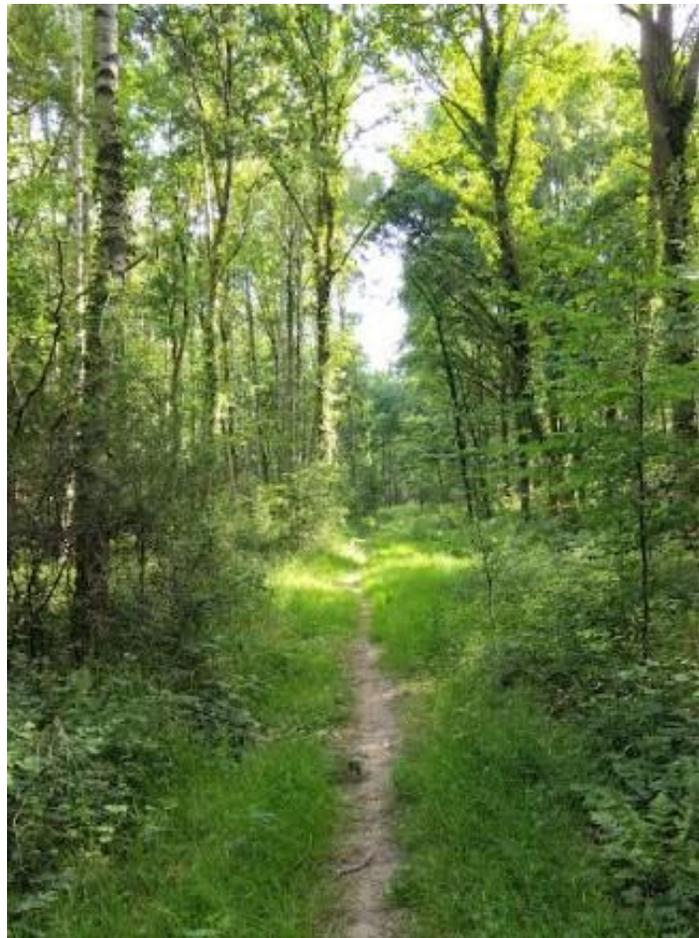
La commission Environnement a lancé son appel du 18 juin pour l'opération Nettoyons la nature, comme les années passées. C'est une invitation à participer à notre environnement commun, à le préserver. L'accueil est chaleureux. Café, viennoiseries, distribution des sacs, carte et consignes sont donnés à chacun.

Est-ce la chaleur qui a fait peur ? Nous avons déploré le manque de participation. Nous remercions vivement les participants courageux et félicitons les chasseurs de la société de chasse de Mittainville venus en nombre ce matin-là.

Moins de 10 sacs ont été remplis, ce qui invite à penser que notre village (et alentours) est de moins en moins pris pour une déchèterie.

Pourtant... n'oublions pas le temps passé par notre cantonnier, Jérôme, à ramasser encore trop de sacs déposés au pied des containers à verres et relais vêtements, trop de canettes, mégots et autres laissés dans les abris-bus.

La nature est notre bien le plus précieux, préservons-la.



# Ukraine

Dans le contexte de guerre où se trouve l'Ukraine, les mittainvillois se sont mobilisés. Les dons, généreux en matériel de couchage, alimentation, produits bébé mais aussi des offres d'hébergement, sont arrivés en mairie durant les mois de mars et avril. La CART s'est mobilisée pour faire acheminer les dons.

## MERCI à TOUS



Un aperçu des dons au début de l'appel au don

## Le City

Le terrain de sport (city) sera ouvert cet été :  
du lundi au samedi de 9h à 20h  
et le dimanche de 10h à 19h.  
C'est une chance d'avoir cet endroit pour pouvoir se rassembler, jouer, échanger...  
Nous vous remercions de respecter ces horaires et de ramasser vos papiers, cannettes, bouteilles et détritrus afin de garder ces lieux propres.

## En cas d'urgence

Composez le :

- ⇒ **17 : Gendarmerie**
  - ⇒ **18 : Pompiers** secours d'urgence aux personnes, sur accidents ou incendies
  - ⇒ **15 : SAMU** pour une action médicale, des problèmes urgents de santé et du conseil médical.
  - ⇒ **112** : appels d'urgence et valide dans l'Union européenne
  - ⇒ **114** : accessible par fax sms, visio, réservé aux déficients auditifs.
  - ⇒ **119** : problèmes familiaux graves
- Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est à disposition à la mairie et peut sauver des vies.**



# Mairie

5 rue de la Mairie - 78125 Mittainville

Téléphone : 01 34 85 01 62 - Fax : 01 34 85 01 94

secretariat@mairie-mittainville.fr Site : [www.mairie-mittainville.fr](http://www.mairie-mittainville.fr)

Heures d'ouverture au public : Mardi : de 16 h à 18 h - Jeudi : de 15 h à 18 h - Samedi : de 10 h à 12 h

## Collecte des déchets

### Déchets verts

Tous les mardis des semaines 13 à 49.

sauf en juillet : passage les 12 et 26 et en août : passage les 9 et 23.

**Ordures ménagères & éco-emballages** : Tous les vendredis.

### Encombrants :

A compter de 2022, chaque foyer bénéficiera de 2 collectes par an sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous contactez le : 01 34 86 65 49 ou connectez-vous sur le site :

[www.sieed.fr](http://www.sieed.fr)>espace particuliers

## Commerces de proximité

### Marché Mittainville

Tous les VENDREDIS à compter du 1<sup>er</sup> juillet de 16 h à 20 h sur la place de la mairie de Mittainville

Légumes, Fruits, Pains, Oeufs et Fromages...

### Chez Saïd "Épicerie-Multi Services"

Livraison à domicile - Ouvert du mardi au samedi 8h-13h et 15h30-20h et dimanche 8h-13h30 et 16h-19h30 - Fermée le lundi - Hermeray: Tél : 01 34 83 56 65

### Chez Sonia "Épicerie- Service"

Relais Poste - Ouvert de 7h45-13h30 +15h45-19h30 Samedi 8h-13h et 15h-19h et dimanche 8h-13h- Fermée le mercredi - La Boissière-École : Tél : 01 34 94 36 90

### Le Foodtruck Le comptoir du curry

Tous les jeudis de 18 h à 20 h sur la place de la mairie de Mittainville

Tacos, plats à base de curry à emporter. A réserver sur le compte facebook ou par téléphone au 06 36 19 90 45

Directrice de la publication : Corinne Rostan

Comité de rédaction : Virginie Commun, Elisabeth Dufailly, Mireille Prades-Rigal, Brigitte Ducourtioux, Cédric Tata. Et merci aux plumes qui ont participé.

Echo de la mare consultable sur le site de la mairie